

**DATE LIMITE DE PRE-INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS
DU MERCREDI DE LA RENTREE 2019/2020 :
LE VENDREDI 26 AVRIL 2019**



La Communauté de Communes Terres de Perche dispose
d'accueils de loisirs le mercredi pour les enfants de 3 à 11 ans
(de la maternelle au CM2).

Fonctionnement :

Un accueil sur la commune de **LA LOUPE**.

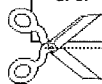
Un accueil sur la commune de **THIRON-GARDAIS**.

Les accueils de loisirs sont ouverts de 7h à 18h30.

Vous pourrez emmener votre ou vos enfants le matin entre 7h et 9h maximum et venir
le ou les chercher le soir entre 16h30 et 18h30 maximum.

**Le nombre de places étant limité, une commission d'attribution des places statuera
courant mai 2019.**

Dès maintenant déposez votre demande d'attribution de places pour la rentrée
2019/2020 en retournant le coupon ci-dessous à l'Association Les Contrats Bleus, Allée
du Parc, 28240 La Loupe, ou par mail : lescontratsbleus@orange.fr



**Demande d'attribution de places à l'accueil de loisirs du mercredi
(de septembre 2019 à juin 2020)**

Ce document vous engage, les informations transmises serviront à la rédaction d'un contrat en cas d'obtention des places.

Lieu d'accueil souhaité : ☐ LA LOUPE

☐ THIRON-GARDAIS

Nom de famille :

Adresse :

Téléphones et mail :

Noms, Prénoms et âges des enfants concernés :

Situation familiale : ☐ les deux parents vivent ensemble ☐ un seul parent vit avec les enfants

Employeurs des parents :

Père : Mère :

(un justificatif de l'employeur sera demandé)

Vos besoins :

☐ tous les mercredis ☐ 2 mercredis par mois ☐ 1 mercredi par mois ☐ moins

Vos observations :

.....

.....